

mardi 7 mai 2024

PROJET DU PARC NATIONAL DES DUNES DE TADOUSSAC : Protection ou exploitation ?

La protection de l'environnement est un enjeu important pour l'avenir de notre planète. Le sujet me tenant à coeur, et comme travailleuse et résidente de Tadoussac depuis quelques décennies, je me sens interpellée à m'exprimer concernant le projet du parc des dunes de Tadoussac, actuellement en cours de préparation.

Projet qui, sans grand étonnement, suscite bien des remous dans la communauté Tadoussacienne.

Sans étonnement certes, car Il faut dire que les dunes sont un lieu privilégié très important pour les résident(e)s de Tadoussac et des environs, un lieu où il fait bon se ressourcer régulièrement, en toute liberté pour profiter de la nature et ce gratuitement.

Cloisonner cet endroit et le rendre accessible uniquement en payant un droit d'entrée est une option qui déplaît énormément aux utilisateurs en Haute Côte Nord.

En effet, si on en comprend que les résident(e)s de Tadoussac auront supposément un accès gratuit, c'est injuste pour ceux et celles des villes et villages des environs qui viennent souvent se promener aux dunes.

Sans oublier les travailleurs saisonniers qui ne sont pas nécessairement résident(e)s permanent(e)s de Tadoussac, mais qui vivent quand même plusieurs mois par année dans la région, ceux-là même qui participent à faire rouler la vie économique et culturelle de la place; n'auront-ils pas le droit de profiter gratuitement, eux aussi, des beautés naturelles de cet endroit ? Un endroit qui, soit-dit-en-passant, réussit à fleurir et rayonner en grande partie grâce à leurs contributions saisonnières. N'avez-vous pas peur de faire fuir les travailleur(se)s saisonnier(e)s essentiel(le)s en les privant d'un des principaux motifs qui les incitent à venir travailler à Tadoussac ?

Et encore ! On nous vante la création d'une vingtaine d'emplois ayant des retombées bénéfiques pour la région. Déjà, les commerçant(e)s et employeurs saisonnier(e)s ont de la difficulté à trouver des travailleur(se)s, entre autres à cause du manque de logements disponibles en haute saison. A-t-on pensé aux répercussions d'une vingtaine d'emplois supplémentaires sur la pénurie actuelle de logements ?

Aussi, il y a beaucoup de touristes chaque année qui viennent profiter du site gratuitement et ce, parfois plusieurs fois pendant leur court séjour. Ils se verraient dans

l'obligation de se procurer une passe juste pour venir relaxer à la plage des dunes pendant les quelques jours de leurs courtes vacances.

On peut effectivement y voir une manne, une opportunité d'affaires en or, et profiter de cette soif de paysages grandioses et de vues à couper le souffle pour créer des retombées économiques. Mais à qui iront-elles, ces retombées ? Qui en profitera vraiment ? Et à quel prix, pour ceux et celles qui en subiront les contrecoups au quotidien ?

On nous dit que le parc est public et qu'il nous appartient à tous. Pourquoi ne pas opter pour la gratuité, basée sur le modèle de ce qui se fait en Finlande, où les Parcs et réserves naturelles sont accessibles à tous, gratuitement ? J'aspire à ce que le Québec suive cette voie qui permet aux gens d'arpenter, de vivre et d'apprécier un territoire à sa juste valeur, tout en réussissant à le protéger, sans en limiter l'accès. J'opte pour la gratuité de la beauté !

Je veux aussi aborder le sujet de l'installation éventuelle d'un site de camping aux dunes.

Considérant que les dunes sont déjà entourées par deux parcs nationaux et situées près d'un secteur résidentiel, il n'est pas souhaitable d'y ajouter un camping, d'autant plus qu'il en existe déjà un tout près des dunes, que les touristes utilisent : « le Camping des dunes » .

Par ailleurs, ce projet serait apparemment situé assez près des résidences du Moulin-à-Baude, ce qui risque d'accroître l'achalandage, et, conséquemment, aura un impact direct sur le bruit et la tranquillité des résidents.

De plus, cet espace prévu pour le nouveau camping est un lieu très fréquenté et apprécié par les résident(e)s et amoureux(es) de la flore sauvage, qui s'en trouveront ainsi privé(e)s.

En effet, il existe, tout près du site prévu de camping, un sentier que les locaux nomment « le sentier des orchidées » ; c'est un coin de forêt où ressurgissent spontanément depuis quelques années ces plantes de la famille des orchidées, appelées sabots de la vierge, espèce déclarée protégée il y a plusieurs années et menacée de disparition, et qui recommence à proliférer. Cet exemple en est un parmi d'autres, mais il demeure néanmoins prévisible que cette flore fragile et unique se retrouve à nouveau menacée par l'achalandage imposant d'un camping.

En résumé, le camping n'est ni souhaité ni bienvenu.

Et l'accès libre pour tous et toutes, est souhaitable et désiré.

Prétexer la protection d'un milieu naturel, tout en créant des projets de développements visant à l'exploiter, relève de la plus pure contradiction et se doit d'être remis en question.

Je suis convaincue que l'accessibilité au plus grand nombre est tout à fait possible, et ce, tout en maintenant une structure visant à la réelle protection de cet environnement unique et précieux.

Johane Leblanc — Résidente de Tadoussac et travailleuse

Marie-Pier Ethier — Travailleuse saisonnière

Naïmé Beaugard-Leblanc — Travailleur saisonnier